

Les Iraniennes continuent d'ôter leur voile

Les autorités durcissent le ton contre les femmes qui ne veulent plus porter le hidjab

Elle a les cheveux longs et blonds, attachés derrière en queue-de-cheval. Juchée sur une armoire électrique dans la rue, la jeune Iranienne brandit au bout de son bras levé son foulard blanc. En bas, un policier essaie, d'un ton calme, de la persuader de descendre.

Elle lui demande : « *De quoi suis-je accusée ?* » « *Descends d'abord, je te dirai après* », lui répond le policier. L'Irانيenne n'entend aucunement lui obéir. « *Dis-le maintenant, devant tout le monde* », lance-t-elle. « *Perturber l'ordre public* », lui répond finalement le fonctionnaire.

Autour, ils sont de plus en plus nombreux à se rassembler. Quelqu'un lance : « *Applaudissez-la !* » Certains obtempèrent. Après quelques secondes de discussion, le policier monte sur un arbre adjacent et donne un coup de pied à la fille, qui tombe dans la foule.

Défi au pouvoir

La jeune femme s'appelle Mariam Shariatmadari et la scène, filmée par des téléphones portables et diffusée sur les réseaux sociaux, s'est déroulée, jeudi 22 février, en plein centre de Téhéran. Transférée à la prison d'Evin, dans le nord de la capitale iranienne, Mariam Shariatmadari, blessée au genou, attend son jugement.

Cette diplômée de l'université d'Amirkabir de Téhéran est la dernière Iranienne à s'être publiquement opposée à la loi qui oblige les femmes à porter le voile dans la République islamique d'Iran. Le 27 décembre 2017, Vida Movahed, 31 ans, avait été la

pionnière de ce mouvement. Elle avait grimpé sur une armoire électrique, au croisement des avenues Enghelab et Taleghani, dans le centre de Téhéran, et avait retiré son voile blanc. Depuis, une trentaine d'autres femmes ont défié le pouvoir en imitant son geste, dans la capitale comme en province.

Mais depuis jeudi, la réaction violente du policier provoque une vague de critiques sur les réseaux sociaux. A en croire la célèbre avocate iranienne des droits humains, Nasrin Sotoudeh, qui représente certaines des filles poursuivies par la justice, le policier « *a commis un acte illégal* » : « *Non seulement aucun homme n'a le droit de faire cela à une femme, mais en plus, le policier a abusé de son pouvoir. Les femmes de notre pays veulent que la décision de choisir leurs vêtements leur revienne* », a expliqué l'avocate sur sa page Facebook.

L'une de ses clientes, Narges Hosseini, arrêtée le 29 janvier, est accusée d'« *avoir paru en public sans le hidjab* », d'« *avoir fait un acte haram* », c'est-à-dire illégal au regard de la charia en vigueur dans la République islamique, ainsi que d'« *avoir encouragé à la corruption [des mœurs]* ».

Acte « illégal » et « illogique »

Cette dernière accusation peut valoir aux personnes interpellées jusqu'à dix ans de prison, une très lourde peine témoignant de la volonté des autorités de mettre un terme à cette forme de contestation. Jusqu'à présent, les femmes qui ne respectaient pas le port du hidjab en public risquaient une

amende allant jusqu'à 50 000 tomans (9 euros), ou une peine de prison de dix jours à deux mois.

Narges Hosseini, elle, a été libérée de la prison de Gharchak, près de Karaj, à 40 kilomètres de Téhéran, contre une caution de 60 millions de tomans (10 000 euros). Nasrin Sotoudeh entend protester contre les charges retenues à l'encontre de sa cliente : « *Elle est sortie sans hidjab, car elle portait des vêtements d'hiver et son corps était couvert* », explique-t-elle.

Sur les réseaux sociaux, d'autres Iraniens sont également nombreux à critiquer ces femmes. Sur Twitter, Ali Sadrinia voit ainsi dans cette contestation un acte « *illégal* » et « *illogique* » : « *Imaginez que quelques personnes trouvent que certains articles du code de la route posent problème et qu'elles décident, en signe de protestation, de conduire dans le sens inverse autour des places. Comment appelez-vous cela ? Aucune personne intelligente et saine ne peut penser que, pour faire changer une loi, il faille l'enfreindre.* »

Le 22 février, quelques heures avant que Mariam Shariatmadari commence son action, la fameuse armoire électrique de l'avenue Enghelab sur laquelle Vida Movahed était montée, a été aménagée pour empêcher qu'une femme y grimpe. Le lendemain, une autre photo a commencé à circuler sur les réseaux sociaux : sur la même armoire, perchée sur la structure pointue installée par les autorités, une structure plate en bois a été fabriquée par des inconnus, comme pour encourager d'autres à y monter. ■

SERVICE INTERNATIONAL